

REGLEMENT INTERIEUR DU TOURNOI

2^{ème} Tournoi Européen d'Echecs Europa Nantes

Article 1 : Présentation

L'Association Carquefou Échecs et Cercle d'Echecs de Nantes organise son 2^{ème} tournoi européen d'Echecs Rapide FIDE le Samedi 8 novembre 2025 à Europa Nantes, 90-92 Bd de la Prairie au Duc à Nantes.

Deux tournois sont organisés :

- Le Tournoi A, ouvert à tous les licenciés A ou B, pour les joueurs avec un ELO $\geq$ 1600
- Le Tournoi B ouvert à tous les licenciés A ou B, pour les joueurs avec un ELO $<$ 1600
-

Article 2 : Règles et appariements

Les règles du jeu sont celles de la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E), applicables à partir du 1er janvier 2023. Pour les 2 tournois, l'annexe A - article 4 sur le jeu rapide s'applique.

Les règles d'appariement sont celles du C04 (Fide Handbook) en vigueur jusqu'au 30 juin 2025: neuf rondes, appariements au système suisse, sans aucune protection (clubs, ligue, famille...), assisté par ordinateur (programme PAPI_3.3.8, homologué par la F.F.E.).

Les joueurs seront appariés en fonction du classement rapide ELO ou FIDE de novembre 2025.

Le tournoi A et le Tournoi B sont homologué par la FIDE (Fédération Internationale Des Echecs).

La présentation de la licence A ou B, valable pour la saison en cours, est obligatoire.

Tout joueur non licencié peut prendre une licence sur place auprès de l'organisateur, au tarif de 3 € pour un jeune et 8 € pour un adulte.

Les joueurs titrés GMI et MI sont invités.

Le pointage doit être effectué auprès de l'arbitre au plus tard à 10h00 pour être apparié pour la ronde 1.

Conformément aux règles des compétitions de la FIDE, tout joueur n'ayant pas rejoint la salle de jeu d'une compétition de la FIDE avant le tirage au sort doit être exclu du tournoi, sauf s'il se présente avant l'appariement d'une autre ronde (Chapitre C Retardataires p.123 LA)

Article 3 : Cadence

Les tournois se joueront en 7 rondes. Chaque joueur disposera de 12 minutes pour jouer sa partie avec un ajout de temps de 3 secondes par coup joué.

Le vainqueur apporte le résultat à la table de marque immédiatement après la partie. En cas d'égalité, le conducteur des blancs apporte ce résultat. Sans résultat à la fin de la ronde, le résultat sera compté comme double zéro.

Article 4 : Classements et départages

Le classement s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0). Sauf en cas d'exemption, les parties non jouées sont compatibles 0 point.

Le départage en cas d'égalité de points est dans l'ordre le **Buchholz Tronqué**, puis le **Buchholz**, et enfin la **Performance**.

Article 5 : Droits d'inscriptions et prix

Tournois A et B :

- **Jusqu'au 07/11/2025** : Adultes : 12 € / Jeunes : 6€ / gratuit pour les GMI et MI
- **Sur place** : Adultes : 16€ et Jeunes : 8€

Répartition des Prix :

La liste des prix sera affichée après la 3ème ronde.

Le vainqueur du tournoi A remportera un prix de 200 euros, le vainqueur du Tournoi B remportera un prix de 150€.

Les prix ne sont pas cumulables. Tout joueur absent à la remise des prix (17h30) perd le droit à son prix.

Article 6 : Horaire des tournois A et B:

- | | | |
|---|-------------------|-------------------|
| - | ronde 1 à 10h30 ; | ronde 5 à 14h45 ; |
| - | ronde 2 à 11h15 ; | ronde 6 à 15h30 ; |
| - | ronde 3 à 12h00 ; | ronde 7 à 16h15 ; |
| - | ronde 4 à 14h00 ; | |

Remise des prix : 17h30

Remarque : A partir de l'heure de lancement de la ronde par l'arbitre, tout joueur dispose d'un délai de 10 minutes pour se présenter à sa table de jeu. Passé ce délai, il aura partie perdue.

Article 7 : Conduite des joueurs.

Il est formellement interdit de fumer ou d'utiliser une cigarette électronique à l'intérieur des locaux. Une tenue correcte est exigée.

Les joueurs vérifient la position des pièces, l'affichage des pendules et le choix de leur couleur.

Les conversations et lectures suspectes sont interdites dans l'aire de jeu.

Il est interdit de faire usage de matériel électronique quelconque durant les parties. Les repas doivent se prendre à l'extérieur de l'aire de jeu.

Article 8 : Règles spécifiques

Si un joueur utilise ses deux mains pour jouer un coup (en cas de roque, de prise ou de promotion) et appuie sur la pendule, cela sera considéré comme un coup illégal (article 7.5.4, livre de l'arbitre).

Pour le premier coup illégal achevé par un joueur, l'arbitre donnera **une minute** supplémentaire à son adversaire ; pour le second coup illégal achevé par le même joueur l'arbitre déclarera la partie perdue par ce joueur.

Selon l'article A5 des Règles des Échecs Rapide, l'article A4 de « l'annexe A : Echecs rapides » s'applique pour la durée du tournoi (cf page 77 du livre de l'arbitre, consultable à la table d'arbitrage)

Tout joueur qui souhaite quitter le tournoi de façon définitive doit en informer l'arbitre avant le lancement de la 8^e ronde. Le cas échéant, le joueur sera apparié jusqu'à la fin du tournoi. L'arbitre principal reste le seul juge.

Article 9 :

- Organisateurs : Dominique PELLAT et Sophie LASNE
- Arbitre principal Tournoi A : Dominique PELLAT (Arbitre Fédéral Open 1)
- Arbitre principal Tournoi B : Alain JOVELIN (Arbitre Fédéral Open 2)
- Arbitre Adjoint Tournoi A: Adrien LUBINO (Arbitre Fédéral Open 1)
- Arbitrs Adjoint Tournoi B: Johan LETURC (Arbitre Fédéral Club)

Article 10 :

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur ainsi que la Charte du joueur d'échecs. Une échelle de sanctions allant du simple avertissement à l'exclusion du tournoi est prévue dans les règlements de la Fédération Française des Échecs.

Les arbitres principaux

Dominique PELLAT et Alain JOVELIN

Les organisateurs

Dominique PELLAT et Sophie LASNE

Note : chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur Internet. En cas de refus, merci de bien nous le spécifier par avance.